



BULLETIN MENSUEL

8<sup>me</sup> Année

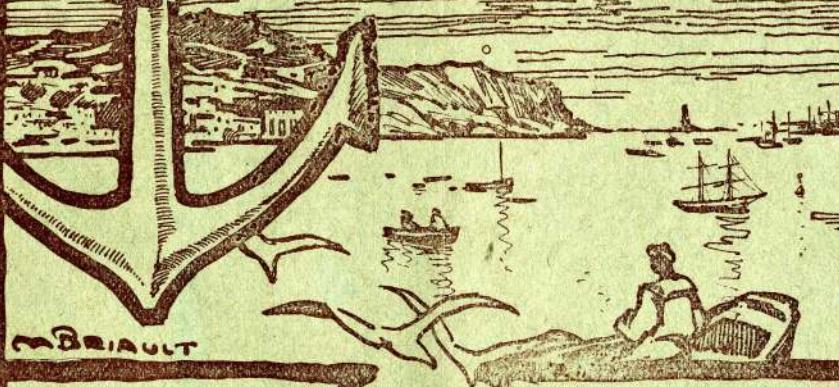
N° 86

Du 15 FÉVRIER

au 15 MARS

1931

# LE FOYER PAROISSIAL



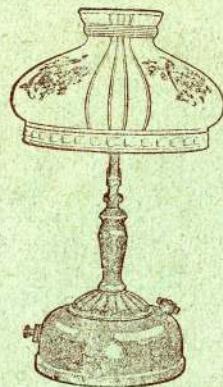
ABONNEMENT  
(servi par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.

ETRANGER . . 12 fr.

ADMINISTRATION  
au Presbytère  
de Saint-Pierre





pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger

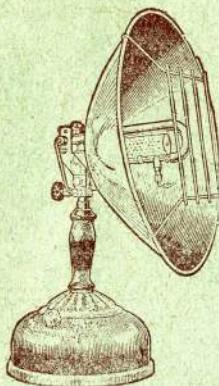


restent toujours propres.

Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

*DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"  
CHEZ M<sup>ME</sup> YVE A. PATUREL.*

**A**MELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant



Modèle No. 480.

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et





# LESPAGNOLE FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

## Outils tous genres

Marque « Stanley »

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS  
CABINETS INODORES

## Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERORISE - RICHMOND

## AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins  
à Essence et Huile lourde  
*Devis et renseignements gratuits*

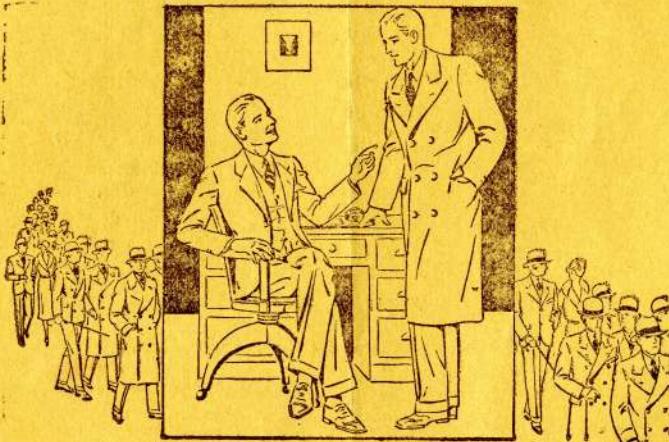
Consultez nos Prix



— 28 —

# VÊTEMENTS TIP TOP

La Coupe fait le Costume



Voulez-vous pour cet hiver un **COMPLET VESTON**  
un **PARDESSUS** ~ d'une coupe élégante, faits sur mesure,  
à un prix unique de

~~~~~ **24 Dollars ?** ~~~~~

Adressez-vous à **TIP-TOP TAILORS.**

Voyez les nouveaux échantillons et modèles

chez **Etienne DAGUERRE**

SAINT-PIERRE & MIQUELON



## Calendrier du Mois de Mars 1931

N. B. — La date de la Communion solennelle est fixée au dimanche 7 juin, jour où à l'œuf la première procession de la Fête-Dieu.

— *Le samedi à midi, pendant le Carême, l'Angelus est récité debout.*

\* \* \*

1 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Mercredi. — St Casimir, conf. — Le soir, à 8 h., office de Carême.

5 Jeudi. — Le soir, à 4 h. ½, au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves des écoles libres. — A 8 h., réunion de *l'Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Stes Perpétue et Félicité, mart. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix, amende honorable et salut.

7 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — St Thomas d'Aquin, conf. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

8 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du Carême. — Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des hommes et des jeunes gens. — Après le salut, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

N. B. — *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction spéciale pour les hommes et les jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées. — Après l'instruction du vendredi soir aura lieu la quête dite « pour la Mission ».*

10 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — Fête des Quarante Saints Martyrs. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

14 Samedi. — Dans la soirée Confessions.

15 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du Carême. — La 1<sup>re</sup> messe aura lieu à 6 h. 1/2, avec chant du *Credo* et communion générale des hommes. — Après la messe, chant du *Magnificat*. — Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des hommes et bénédiction apostolique. — Ouverture de la Mission des Enfants (au-dessous de 15 ans). — Réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B. — *La Mission des Enfants dure trois jours : lundi, mardi et mercredi, avec, à 7 h. 3/4, prière du malin et Saine Messe ; à 11 h. 1/4 et 4 h. 1/4, instruction.*

18 Mercredi. 3<sup>me</sup> du mois. Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — St Cyrille de Jérusalem, év., conf. et doct. — Confession des enfants. — Le soir à 8 h., Office du Carême.

19 Jeudi. — ST JOSEPH, Epoux de la B. Vierge Marie. — A 8 h. messe et communion générale des Enfants, avec bénédiction apostolique. — Quête dite « pour la mission ». — Le soir à 8 h., Complies, sermon, consécration à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement. Quête pour les écoles chrétiennes.

20 Vendredi. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et salut

22 Dimanche de la Passion. — Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des dames et des jeunes filles.



N. B. — Celle semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. — En outre, lundi, mardi et mercredi après la messe de 7 h., une instruction spéciale pour les jeunes filles ; et jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., une instruction spéciale pour les dames. — Les tribunes seront fermées.

27 Vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — A l'Office du soir (Mission des Dames et des Jeunes Filles), quête dite « pour la Mission ».

28 Samedi. — St Jean de Capistran, conf. — Confessions matin et soir.

13 Dimanche des Rameaux. — La 1<sup>re</sup> messe (avec chants) aura lieu à 6 h. 1/2 — Communion générale des Dames et des Jeunes Filles. — A 8 h., 2<sup>me</sup> messe. — A 10 h., bénédiction des Rameaux, grand'messe. — Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission. Bénédiction apostolique.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême. — On peut déposer les aumônes de Carême dans le tronc installé au fond de l'église.

---

## Actes Paroissiaux

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1931)

---

BAPTÉMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

*Le 16 janvier : HEUDES, Paul-Pierre-Edouard. Parrain : Pierre Etcheverry ; marraine : Fulgentia Etcheverry. — Le 18 janvier : CAMBRAY, Marie-Thérèse-Adelina. Parrain : Georges Sabarotz ; marraine : Sarah Hayes. — CARRICART, Bernard-Marie-Henri. Parrain : Henri Lengronne ; marraine : Marie Robert. — Le 25 janvier : HARAN, Marcelle - Jeanné - Ernestine. Parrain : Ernest Siosse ; marraine : Clémence Ollivier. — SÉRIGNAC, Thérèse-Marie-Hélène. Parrain : Charles Dodeman ; marraine : Adèle Quédinet. — Le 7 février : GIRARDIN, André-Alphonse-Henri. Parrain : Henri Jouquaud ; marraine : Marie Girardin. — Le 8 février : HARDY, Louis-Ernest-Joseph. Parrain : Louis Hardy ; marraine : Marie Briand. — LAHITON, Henri-Patrice. Parrain : Patrice Staney ; marraine : Irène Lahiton.*

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Mariage,  
*Le 5 février : LEVAVASSEUR, Eugène, et RUEL, Alberta.*

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,  
*Le 20 janvier : LAFITTE, Gaston-Gabriel-André, 16 ans. — Le 23 janvier : LARRALDE, Cécile, née Novolan, 54 ans. — Le 2 février : CONAN, François-Marie, 26 ans. — LAFITTE, Gustave-Bernard, 29 ans.*





# La Bonne Page

20. — Les Commandements de l'Eglise. — (*Suile*)

VI. — *Vendredi, chair ne mangeras  
Ni jours défendus mêmement.*

Ce Commandement oblige les enfants (depuis l'âge de 7 ans), comme les hommes : c'est un péché de manger de la viande, sans motif grave, les jours défendus. Cette loi est appelée la loi de l'abstinence.

Seulement, en cas de maladie, ou pour une autre raison sérieuse, l'Eglise dispense de ce Commandement. Elle en dispense également quand une des fêtes suivantes tombe un vendredi : Noël, Circoncision, Épiphanie, Ascension, St-Sacrement, Imm.-Conceptiou, Assomption, St-Joseph, SS. Pierre et Paul, Toussaint.

Nous nous abstenons de viande le vendredi, parce que c'est le jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour nous, et que l'Eglise veut nous faire pratiquer chaque semaine une pénitence en expiation de nos péchés, en union avec notre Sauveur.

On dit : « La viande est aussi bonne le vendredi que les autres jours ! » — Evidemment. Aussi, on ne nous la défend pas parce qu'elle est mauvaise, mais parce qu'il s'agit de nous imposer une légère mortification, d'ailleurs excellente au point de vue de l'hygiène.

\*\*

VII. — *Denier du Culte acquitteras  
À l'Eglise fidèlement.*

Les citoyens d'un Etat reconnaissent sans discussion qu'ils sont obligés proportionnellement à leurs ressources, de subvenir aux charges publiques par des contributions régulières. Il en est de même, nécessairement, pour les Fidèles et les Familles chrétiennes en ce qui concerne les charges matérielles du culte et des œuvres qui s'y rapportent.

Pour diminuer ces charges, des fondations généreuses avaient été faites



autrefois par nos pères : on sait comment elles ont disparu !

Mais la Foi qui les avait inspirées demeure -- heureusement -- pour le salut de l'Individu, de la Famille et de la Société. Et chacun, dans la mesure de ses moyens, est tenu de donner à la Religion catholique son concours matériel pour lui permettre de s'exercer, de se maintenir, et de se développer.

C'est là, pour nous, un devoir et un honneur : nul catholique digne de ce nom ne voudra s'y soustraire.

(A suivre)

MR A. LE ROY.



## Noces de Diamant du R. P. Oster.

Le 22 décembre 1930, se tenait au Noviciat d'Orly, près de Paris, une grande réunion de la famille Spiritaine, présidée par Mgr Le Hunsec, Supérieur Général. Il s'agissait de célébrer les noces de Diamant du R. P. Oster, Supérieur actuel de la maison d'Orly. A St-Pierre, qui ne se souvient avec une respectueuse et reconnaissante affection du R. P. Oster ? Il passa ici, en deux séjours, de nombreuses années de second labeur. Aussi « Le Foyer Paroissial » est certain d'être l'interprète de tous les St-Pierrais en venant offrir au vénéré Jubilaire sa gerbe de respectueuses félicitations et ses vœux les meilleurs.

\* \* \*

### Légion d'Honneur.

Le « Journal officiel » du 4 janvier nous apporte la nouvelle que le R. P. Poisson, Supérieur ecclésiastique p. i. et Directeur du Collège, a été promu Chevalier de la Légion d'Honneur. Tous à St-Pierre se réjouissent de cette nomination et offrent au nouveau Légionnaire leurs respectueuses félicitations.

---

### A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon .



# Échos du Mois

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1931)

*Port de Saint-Pierre* — Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 18 vapeurs et 11 voiliers.

*Méfaits de la tempête.* — Samedi 10 janvier, une tempête venant des côtes d'Amérique atteignait nos parages dans la soirée et causait de graves dommages à l'Anse-à-Ravenel, petit village habité seulement pendant la saison de pêche.

Devant les maisons s'étendait autrefois une jolie plage de sable fin. A l'ouest, un énorme banc de galets séparait la mer de l'étang dit de « l'Anse à Ravenel. »

Depuis la construction du « Frigo », on n'avait cessé d'y puiser le sable et les galets nécessaires aux divers travaux en béton si nombreux ici depuis quelques années. Aussi le banc de galets n'était plus que l'ombre de lui-même. Dès le début de l'automne, la mer avait commencé à transférer le sable de la plage au banc de galets, découvrant des souches plusieurs fois séculaires, dont on ne pouvait même pas soupçonner la présence.

Dans la soirée du samedi 10 janvier et pendant la nuit qui suivit, la mer démontée repoussait le banc de galets jusqu'au milieu de l'étang; et continuant son travail d'érosion en face du village, détruisait plusieurs habitations. D'une maison, il ne reste plus rien, d'une autre, il reste encore le toit sur quelques poteaux, une troisième tient debout par miracle et disparaîtra au premier mauvais temps; plusieurs salines ont disparu ou se sont écroulées. La route n'existe plus à l'entrée du village: c'est maintenant une plage de sable où les nombreux visiteurs du dimanche 11 janvier pouvaient contempler un spectacle de désolation: un poêle de cuisine au milieu de la grève, des débris de meubles, des tirés, des engins de pêche que la mer avait rejetés de tous côtés. Les pauvres vieilles souches elles-mêmes, revenues au jour après une si longue éclipse, avaient été arrachées malgré leurs racines longues de plusieurs mètres et gisaient enfassées au bord de la mer.

*Réunion annuelle de la Confrérie du T. S. Sacrement* (20 janvier). — Malgré la neige, une cinquantaine d'hommes ont répondu à l'appel et se réunissent dans la grande salle du « Foyer paroissial ». Le P. Cardinal, Directeur, leur dit sa joie d'être au milieu de la grande famille des amis plus intimes de Jésus. La joie aussi de ce que leur nombre a passé de 59 à 70; puisse le même progrès se constater dans l'assiduité à « l'Heure Sainte » et la pra-



tique de la Communion fréquente ! Suivent quelques remarques sur la marche de la Confrérie, en particulier sur l'assistance aux processions, en corps, avec l'insigne. Et l'on a pris rendez-vous pour la prochaine « Heure Sainte » et l'adoration nocturne des « Quarante Heures ».

*Un naufrage.* — Une goëlette de 40 tonneaux, le « Hackomock », capitaine Giles, arrivait des Rameaux (Terre-Neuve) pour prendre du charbon. Ayant terminé son chargement à la cale Maufroy le lundi 19 janvier, elle rentra au Barachois. Profitant d'un petit vent d'ouest favorable, le bateau sortit du port le mardi à 1 h. du matin. Arrivé à environ 4 milles de Saint-Pierre, il fut surpris par un vent de sud-est très violent. Le capitaine décide de revenir mouiller en rade. Vers 4 h. du matin, une chaîne d'ancre s'étant cassée il tente de rentrer au Barachois. Trompé par l'obscurité et le poudrin, le navire s'échoue sur le rocher « la Vache », à 20 mètres du phare de la Pointe aux Canon L'équipage réussit à grand'peine à se sauver en doris. Bateau et chargement sont considérés comme perdus.

*31 janvier.* — Une trentaine de jeunes gens, dans le gentil costume sportif des Basques, ont donné à travers la ville une exhibition du jeu appelé le *jeu des bâtons*. Accompagnés de quatre violons, ils ont joué plusieurs leçons avec une cadence parfaite. Le « mouton » se prêtait de bonne grâce au jeu et recevait les coups de bâton avec le sourire : il faut dire qu'il était bien protégé. Certain joueur y alla de si bon cœur qu'il cassa son bâton.

Personne ne sera surpris d'apprendre que le grand organisateur de ces jeux soit M. Gogny, depuis longtemps connu à St-Pierre comme « le roi des Basques ».

*Aux Catéchistes.* — Savent-elles, nos dévouées collaboratrices, que le Saint Père accorde deux indulgences plénières par mois à tous ceux et celles qui font un cours de catéchisme, au moins pendant une demi-heure deux fois par mois, à condition qu'ils reçoivent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et prient aux intentions du Souverain Pontife ? Puisse cette bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ les encourager dans leur noble et parfois difficile labeur !

*Le chômage.* — La crise du chômage qui sévit de par le monde va-t-elle aussi toucher St-Pierre ? Il semble qu'il y a lieu de le craindre. La mauvaise pêche de l'année et, qui pis est, la mévente du peu de morue pêchée ont amené certaines grandes maisons de commerce ou à fermer complètement ou à liquider une partie de leur personnel. Et voilà un bon nombre d'employés sans travail. Souhaitons que l'année qui commence sera meilleure et permettra de nouveau à tous de dépenser leurs forces dans une activité saine et rémunératrice !



**Un accident.** — Ainsi que nous le mentionnions dans le dernier numéro du « Foyer », ces traînes qui dévalent les rues à toute allure constituent un jeu dangereux. Le petit Henri Iza vient d'en faire la douloureuse expérience. Le mercredi 4 février, il glissait sur sa traîne dans la rue Boursaint quand, à un coin de rue, il se jette sous une auto. Il est fort heureux pour lui qu'il s'en soit tiré avec quelques contusions.

**Historique des rues de St-Pierre.** — C'est le titre d'une élégante et intéressante brochure due à laplume aigüe de M. E. Sasco. Dans une courte préface, M. H. Sautot, Gouverneur p. i., à qui elle est dédiée, appelle très justement l'auteur « le chercheur passionné de tout ce qui touche au passé de son petit pays ». Il y explique aussi pourquoi nous devons respecter ces vieux noms des rues, qui nous rappellent l'histoire de St-Pierre et les gloires de notre patrie.— Un plan de la ville, indiquant ses rues, places et monuments, ainsi que les limites du port, a été ajouté à la brochure.

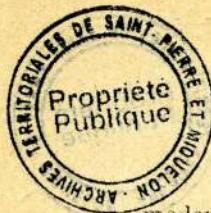
**Frigorifique.** — C'est avec plaisir qu'on voit renaître quelque activité au Frigorifique. Une vingtaine de personnes travaillent actuellement à l'installation d'un dépôt de boëtte. On congèlera et on stockera du hareng, du capelan, de l'encornet. Non seulement nos pêcheurs locaux pourront s'y approvisionner, mais encore les voiliers de la métropole, les bateaux de Terre-Neuve, de Nouvelle Ecosse, d'Amérique ; ce qui ne manquera pas de provoquer dans notre port un mouvement favorable à la main-d'œuvre et au commerce. De plus, ceux de nos sympathiques pêcheurs qui voudront se livrer à la pêche du hareng pourront en vendre au Frigorifique et se créer ainsi de nouvelles ressources. L'idée de quelques-uns de ces pêcheurs est qu'il serait plus profitable pour eux de se contenter de pêcher la morue, en laissant au Frigorifique le soin de traiter le poisson ; par une préparation spéciale pour chaque marché, par une fabrication soignée de l'huile et de l'utilisation des déchets, le rendement de la production serait très amélioré. Nous avons entendu dire que la sécherie artificielle du Frigorifique fonctionnerait dès les premières pêches. Souhaitons, dans l'intérêt du pays, que tout marche pour le mieux.

**Le Courier postal.** — Voici la note que nous a aimablement transmise la Compagnie Farquhar au sujet des arrivées et départs du S. S. Farnorth :

Arrivées à St-Pierre : 19 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril.

Départs de St-Pierre : 22 février, 8 mars, 22 mars, 5 avril.

**Le Souverain Pontife parle à St-Pierre.** — Eh oui, même dans notre flot perdu dans les frimas et les brumes du Nord-Atlantique, la voix du Pape s'est fait entendre le 12 février, au 9<sup>me</sup> anniversaire de son couronnement. Par la radio du Vatican, nous avons été heureux d'entendre, d'abord les trompettes d'argent, puis le sénateur Marconi, et surtout la voix auguste du Souverain Pontife qui, pour la première fois, empruntait ce moyen



moderne de correspondre avec l'Univers entier. Ce fut un message de paix pour tous et de spécial encouragement pour tous ceux et toutes celles qui travaillent au champ de l'apostolat catholique. Quelle joie ce fut pour nous de courber nos fronts sous la bénédiction papale « Urbi et Orbi », qui clôture l'adresse de Sa Sainteté !

*Mouvement des passagers.* — ARRIVÉ, le 21 janvier, par le « Farnorth » M. Bouillon.

PARTIS, le 21 janvier : MM. G. Landry, V. Louise. — Le 25 janvier : MM<sup>e</sup> J. Légarde, A. Madé, E. Norgeot, P. Ollivier, E. Théault.

ARRIVÉS le 1<sup>er</sup> février, par le « Glencoe » : MM. G. Landry, V. Louise. — Le 6 février, par le « Farnorth » : M. J. Légarde.

PARTIS, le 9 février : MM. A. Briand, J. Lefèvre, C. Rabeau ; M. et Mme N. Clark.

## Lettre de S. G. Mgr Feltin

Sur un devoir de Justice.

S. G. Mgr Feltin publie dans sa Semaine Religieuse une lettre sur le paiement des dettes. Nous sommes heureux de reproduire ici cette belle page de morale sociale :

\* \*

Nos très chers frères,

Nul parmi vous n'ignore les difficultés économiques qui, après avoir affecté plusieurs pays étrangers, commencent à se manifester en France.

En notre diocèse, un chômage cruel se fait sentir à la ville et les récoltes ont été fort compromises par un temps pluvieux à la campagne.

Cette crise occasionne nécessairement de graves embarras financiers en plusieurs industries et en beaucoup de commerces. Nous avons entendu sur ce point des plaintes et des regrets amers en ces derniers jours.

Nous n'avons certes pas la prétention de vouloir solutionner cette difficulté économique ; mais c'est un devoir de notre charge — et nous tenons à le remplir — de vous signaler, afin que vous y portiez remède, une négligence d'ordre moral qui peut être grave et avoir des conséquences sérieuses, trop souvent méconnues, dans le domaine des affaires : nous voulons parler du paiement des dettes.

De divers côtés, des esprits compétents et bien informés nous ont signalé cette faiblesse morale comme assez fréquente. Des personnes qui se



disent chrétiennes, qui remplissent fidèlement l'ensemble de leurs devoirs religieux, négligent totalement de solder ce qu'elles doivent à leurs fournisseurs journaliers et laissent s'accumuler des factures impayées d'alimentation, de vêtements et même d'objets de luxe.

A l'entrée d'une année nouvelle, nous vous invitons, nos très chers frères, à réfléchir quelque peu sur ce devoir et à examiner si vous avez répondu comme il fallait à ce que la morale chrétienne exige en ce point.

Oh ! nous n'avons certes pas l'intention de condamner ici le crédit indispensable à toute entreprise ou industrie, ni de blâmer des emprunts que les affaires de tout genre nécessitent et légitiment, car ce ne sont pas à proprement parler des dettes.

Nous ne voulons pas davantage méconnaître qu'il y a des situations difficiles, des manques à gagner, des salaires parfois insuffisants qui ne permettent pas de régler immédiatement ce que l'on doit. Ce n'est pas à ces pauvres, parfois chargés de famille et peinés eux-mêmes d'être sans cesse obligés d'acheter à crédit, que nous voulons adresser des reproches. Nous ne pouvons que les plaindre et nous employer tous, suivant nos possibilités, à soulager leurs misères.

Mais nous pensons à ceux et à celles qui peuvent acquitter leurs factures et qui ne le font point par négligence ou qui, avant de régler ce qu'ils doivent, multiplient les achats de luxe ou d'inutilités.

A ceux-là nous rappelons qu'ils manquent à un devoir de justice, qu'inconsciemment peut-être, mais réellement, ils nuisent à leurs frères.

Le septième commandement de Dieu dit en effet : « Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement » et le catéchisme expliquant ce texte déclare formellement : « Ceux qui gardent injustement le bien du prochain sont ceux qui ne paient pas leurs dettes. »

Déjà dans l'ancienne Loi, Moïse proclamait : « Chaque jour tu paieras ce que tu dois sans laisser passer sur cette dette le coucher du soleil, car ton créancier est pauvre et son âme t'attend. Autrement, il crierait au Seigneur contre toi et tu serais chargé d'un péché » (Deutér, XXIV, 15).

Bourdaloue, dans son fameux discours sur la Restitution, disait aussi : « Le Seigneur entend les cris de ces marchands qui vous revêtent, qui vous entretiennent de leurs biens et qui n'en ont jamais touché le prix..., les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours. »

Mais, direz-vous peut-être, que le commerçant baisse ses prix, car, comme on le faisait remarquer très récemment, les matières premières ont diminué de valeur. C'est là une question purement économique que nous n'avons pas à discuter, bien qu'on puisse se demander si le maintien trop élevé de ces prix de vente ne tient pas en partie au crédit exagéré



que le négociant est obligé de consentir à une clientèle oublieuse de son devoir.

Que le commerçant nous envoie sa note, ajouterez-vous encore, et nous le réglerons ! C'est vrai, il y a parfois des retards regrettables en cet envoi, mais c'est afin de ne pas indisposer son client que le marchand attend la fin de l'année pour envoyer sa facture ; et quand celle-ci n'est pas réglée, il peut être en situation fort difficile, car il doit malgré tout acquitter les traites de ses fournisseurs. Il est établi que tout acheteur a droit de vérifier son acquisition, la qualité et la quantité, qu'il peut se plaindre s'il n'a pas ce qu'il désire ; mais quand le producteur se plaint parce qu'il n'est pas réglé, on ne l'admet pas aussi bien et le consommateur aveugle et inconscient risque d'exercer ainsi une tyrannie égoïste et malfaisante.

La justice et la charité nous demandent, nos très chers frères, de ne pas être pour certains de nos frères, la cause indirecte d'une situation pénible. Nos obligations vont au delà de ce que notre fournisseur exige et nous devons savoir faire chrétienement ce qu'il n'ose demander, c'est-à-dire payer dès que possible nos dettes.

« Ah ! disait saint François de Sales, mettez-vous toujours à la place du prochain et mettez-le à la vôtre, vous jugerez équitablement. Prenez la place du vendeur en achetant, et de l'acheteur en vendant, et votre commerce sera de bonne foi. »

C'est parce qu'en cette crise économique, angoissante pour un grand nombre, nous devons apporter chacun notre remède en accomplissant au mieux notre devoir, que sans prétendre solutionner un délicat et complexe problème, nous avons voulu, nous plaçant sur le seul terrain moral, qui est le nôtre, vous inviter, nos très chers frères, à ne pas retarder, au début de cette année, le paiement de vos dettes.

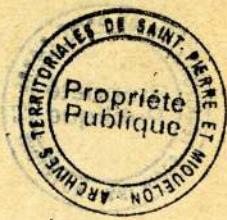
En vous écrivant ainsi, croyez que nous n'avons pas d'autre intention que de vous rappeler un commandement de Dieu, soucieux que nous sommes par ailleurs des intérêts spirituels et matériels de tous, désirant ardemment que dans la justice et la charité nous puissions vivre ici-bas en frères qui s'entraident, au milieu d'événements contrariants, et qui se préparent à une bienheureuse éternité.

---

### Avis.

*Nous avons l'honneur d'informer nos déposants qu'en raison de l'abaissement du taux d'escompte de la Banque de France, les intérêts créditeurs des comptes « FRANCS » sur nos livres seront calculés, à dater de Mars 1931, au taux de 2% l'an.*

Banque des Iles St-Pierre et Miquelon,  
The Canadian Bank of Commerce.



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1931)

**BAPTÈME.** — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 22 janvier : Norbert Boissel. Parrain : Edouard Franchet ; marraine : Henriette Bonin.

**MARIAGES.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, le 29 janvier : Auguste Laloi, et Clémence Sérgignac. — Le 14 fév. : Emile Lévéque, et Eugénie Morel.

*Arbre de Noël.* — La tradition de l'arbre de Noël s'est maintenue à l'Île; seulement, nous sommes toujours les derniers à faire notre fête. C'est une simple question d'opportunité dont il est superflu de donner ici les motifs ; toujours est-il que les donateurs se montrent aussi généreux et que les enfants n'en sont pas moins gâtés pour attendre quelques jours. Demandez-le à tous nos enfants, grands et petits, qui, rassemblés dans notre salle d'œuvres, en l'après-midi du 15 janvier, ouvraient leurs yeux tout grands de convoitise bien naturelle, devant les jouets et objets divers disposés devant eux avec tant de goût. Le tirage au sort fut comme toujours le distributeur automatique et impartial ; puis chacun s'en alla heureux, remerciant du fond du cœur les bienfaiteurs anonymes de l'Île et de St-Pierre. La générosité est une vertu bien St-Pierraise, nous nous en sommes aperçus cette année encore, et le Curé de la Paroisse se fait l'interprète de ses enfants pour dire merci à tous et à toutes.

**T. S. F.** — Le poste de T. S. F. de l'Île-aux-Chiens est rétabli depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Les heures des communications ordinaires sont de 8 h. à 8 h. 1/2 le matin, de 5 h. à 5 h. 1/2 le soir. Les messages d'urgence peuvent être passés en tout temps.

-----  
**Chez**

**Albert OZON**

Gramophone - Saxophonie

Brunswick Panatrop

*Prix réduits.*

-----  
**A vendre à Miquelon :**

Une Maison. S'adresser à M. Frédéric Poirier.

-----  
**Eugène DAVID**

SALON de COIFFEUR

*Ancienne Maison Royer, Rue de l'Hôpital.*

-----  
**A Vendre :**

Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain.

S'adresser à M. Frédéric Heudes



## Un peu de notre Histoire (81).

- 1816 (Suite) -

---

Allons faire un tour à Miquelon pour voir ce qui s'y passait, depuis le jour où la Bretoise avait déposé à terre les réfugiés qui avaient choisi cette résidence.

Les premiers chargements de matériaux destinés aux constructions des maisons tant du gouvernement que des particuliers arrivèrent le 26 juillet sur les goëlettes américaines Edward et Fally Betzy. 48 familles en furent immédiatement pourvues. Le 17 août suivant arrivait une troisième cargaison apportée par la goëlette Entreprise, de même nationalité. Et si, le premier septembre, un ouragan d'une violence extrême causa de graves avaries aux bâtiments sur rade du moins ne surprit-il à terre que quelques habitants encore logés sous des tentes, lesquelles, furent enlevées comme fétus de paille ainsi que celle servant encore de magasin général, l'édifice à ce destiné n'étant pas complètement terminé.

Comme à St-Pierre, il y eut plusieurs différends au sujet des concessions de terrains, plusieurs familles se prévalant de titres de propriété qui leur avaient été délivrés en 1763 et 1783.

L'opération du séchage du poisson paraît avoir rencontré moins de difficultés qu'à St-Pierre. Il est vrai de dire, comme cela a été maintes et maintes fois constaté, qu'alors que l'Île St-Pierre est enveloppée de brumes, le soleil luit radieux sur Langlade et sur Miquelon. La plus grande partie des chargements de morue sèche expédiée en France provenait des sècheries de Miquelon.

Les pêcheurs Miquelonnais furent souvent contrariés dans leurs opérations par les bateaux anglais qui venaient pêcher dans les eaux françaises. Les goëlettes de la station locale finirent par éloigner ces voisins trop entreprenants.

Fin Octobre, le four, la boulangerie, le magasin général sont entièrement terminés et les officiers (le chargé du Service et le médecin) habitent leur maison depuis plusieurs jours bien que les croisées ne soient point encore en place.

Ce dernier vestige du passé vient de tomber sous la hache des démolisseurs pour être remplacé par un bâtiment nouveau. Sa construction avait coûté à l'entreprise, 1408fr. en dehors des matériaux (briques et chaux) fournis par l'administration.

Cependant les Miquelonnais ne recevaient qu'assez rarement la visite du pasteur commun, et s'en plaignaient.



C'est que M. Ollivier ne pouvait guère s'absenter de St-Pierre où le retenaient une population beaucoup plus dense et le service de l'hôpital. Ses absences préjudiciaient donc sérieusement aux intérêts spirituels du Chef-lieu.

Aussi le 4 octobre M. Bourilhon, transmettait-il, avec avis favorable, une pétition de ses administrés de Miquelon pour avoir un prêtre et une église, « La population de Miquelon, écrit-il à M. Dubouchage, étant beaucoup plus forte que je ne m'y attendais lorsque je ne vous demandais qu'un seul prêtre pour les deux îles, je pense qu'il conviendrait d'accueillir favorablement cette réclamation et je prends liberté de l'appuyer auprès de V.E.

« La dépense qui en résulterait, non compris le traitement du Curé et le coût des ornements d'église, se monterait pour la construction et la fourniture des matériaux d'une église et d'une maison curiale à 10.000 fr. environ. »

La requête des habitants fut accueillie par le Ministre. Des crédits furent accordés au chef de la Colonie pour l'édification de l'église et du presbytère. Le 10 juillet 1818, le sieur Jean Pierre, ouvrier civil, souscrivait un marché lui imposant l'obligation de terminer ces deux édifices dans un délai de 4 mois. Le 31 août suivant, l'église entièrement entourée et recouverte, c'est-à-dire achevée extérieurement, était renversée dans la nuit par un coup de vent. Tout était à refaire.

Mais la nomination du Curé de Miquelon se fit attendre. Ce n'est que le 31 juillet 1819, que le Commandant Fayolle, successeur de M. Bourilhon, pouvait annoncer aux Miquelonnais l'arrivée prochaine de M. l'Abbé de Castellary.

Hélas ! au dernier moment, une circonstance imprévue empêchait cet ecclésiastique de s'embarquer pour sa destination.

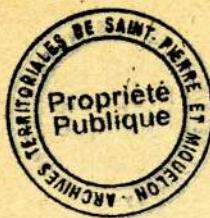
Le Ministre en avisait le chef de la Colonie et lui faisait savoir en même temps qu'il serait pourvu le plus tôt possible à son remplacement.

L'année s'écoula, et le Curé de Miquelon n'arrivait pas. M. Fayolle rappela au ministre ses promesses. Le baron Portal lui répondait le 20 juin 1828 que le recrutement du clergé colonial était bien difficile, le Séminaire du Saint-Esprit n'étant pas encore en état de fournir constamment le nombre de pasteurs nécessaires, qu'il hâterait le plus tôt qu'il lui serait possible cette époque, mais qu'en attendant, il devait pourvoir aux vacances à l'aide d'ecclésiastiques tirés des diocèses du Royaume, les vocations pour outre-mer étant assez rares.

(A suivre)

E. S.





## Chronique de Miquelon

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1931)

BAPTÈME.— Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 9 février : Olympe-Maurice - Noël LEOCHE. Parrain : Maurice Leloche ; marraine : Noëlla Perrot.

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, le 23 janvier : Prosper POIRIER, 74 ans.

*Coup de vent.* — Un coup de vent d'Est d'une violence exceptionnelle s'est déchaîné le 16 janvier et a mis à l'épreuve la solidité des salines bâties sur le « plein »; plusieurs ont subi des avaries, on en cite une dont les portes furent enfoncées par la mer. Toute la journée, les vagues ont fait l'assaut de la cale, exposée au vent et aux vagues déchaînées. La cale a tenu; il s'est produit toutefois quelqu'avarie, fournissant des indications sur des points insuffisamment consolidés. Au point d'atterrissement de la construction, le galet a été arraché par les lames furieuses qui ont creusé une large fosse en dessous du fablier. Une équipe d'ouvriers travaille à réparer les dégâts; il y aurait aussi des dispositions à prendre pour protéger la construction contre de pareils assauts. Depuis que la cale est construite, elle rend d'appréciables services ; ne laissons pas la mer démolir une œuvre si utile.

*Au Foyer.* — Une séance donnée le 18 janvier, à l'occasion de la distribution de l'arbre de Noël aux enfants, a eu un succès particulièrement brillant. Une assistance nombreuse remplissait la salle. Aux bancs existants il a fallu ajouter des chaises de l'église et d'autres bancs de l'école maternelle. Les chants et les scènes de Noël par des enfants en costumes orientaux furent très goûtsés. La soirée se termina par une comédie donnée par les jeunes de « l'Avant Garde ». Bébés et jeunes gens furent très applaudis.

*Les Cloches.* — Depuis un an, le clocher de Miquelon était muet ; son unique cloche « Henriette-Marie-André » était retournée à la fonderie. Deux autres étaient commandées, les Miquelonnais avaient hâte de les recevoir et non moins hâte de les entendre. Elles sont arrivées le 13 janvier et ont été baptisées le 1<sup>er</sup> février. Placées devant la porte d'entrée, à l'intérieur de l'église face au maître autel, elles étaient belles dans leurs robes blanches de baptême ; nos chères Religieuses avaient mis tous leurs soins à orner la partie de l'église où les cloches attendaient l'heure de leur baptême. Durant la journée du 1<sup>er</sup> février, souvent les regards des enfants, aussi ceux des parents, s'arrêtèrent en admiration devant le tableau qu'offrait l'immense reposoir au milieu duquel pendaient les deux cloches à bénir. A 2 h. de



L'après-midi, heure fixée pour la bénédiction, l'église était remplie comme aux plus beaux jours de fête. Des chants et des cantiques de circonstance clamaient la joie de tous. La 1<sup>re</sup> cloche, pèse 234 kilos, elle reçut au baptême les noms de *Victoria-Blanche*; elle a pour parrain M. Victorien Detchéverry, président du Conseil de Fabrique, pour marraine Mme Blanche Detchéverry, Dame du Maire de Miquelon.

La 2<sup>me</sup> pèse 173 kilos; elle s'appelle *Clément-Amélie*. Son parrain est M. Clément Poirier, trésorier de la Fabrique; sa marraine Mme Amélie Cormier, présidente des confréries érigées dans la paroisse.

Le mardi 3 février, les cloches sonnaient à la « volée » faisant entendre leur grande voix depuis la Pointe jusqu'à l'Anse.

Cloches joyeuses, sonnez, sonnez !  
« Et que les coeurs vers Dieu soient dirigés ! »

### H.-A. NATURÉL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

### Bonne occasion

**PIANOS & PHONOGRAPHES**

*Chez Albert Briand.*

### Reçu

Manteaux d'hiver pour dames et fillettes

Pantalons en drap pour hommes

Caoutchoucs à 10 fr. la paire

### Albert BRIAND

A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculpter par l'Abbé FOURRÉ

### MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

**ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)**

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686

Prop. P.-J. Montésinos

Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken

Se habla Espanol

Tout confort moderne

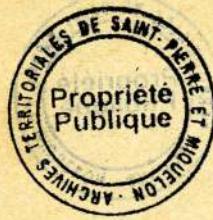
Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

**Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS**



**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)**

**C.P. Chartier et Cie,**  
Vins et Spiritueux.

**A. Dugué**

Boucherie — Charcuterie — Légumes—  
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Œufs, etc. Fournisseur des navires.

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**A Vendre :**

Un Moteur Marque NOX  
S'adresser à M. Edmond Goaziou

**L. James**

Commission - Représentation

**P. Le Tiec**

Alimentation générale  
Produits de choix  
Demi-gros et détail

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations-Denrées  
Vins et Spiritueux

**C. P. Chartier et Cie,**  
Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

**PIERRE GOGNY, rue Borde**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**A. MAUFROY**

Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**La « Morue Française »**

Armement à la grande pêche  
et au long cours.  
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituant

**VIN DU CAP CORSE**

L. N. Mattei-Bastia  
le seul véritable

**HOTEL LALANNE**

**QUAI DE LA RONCIÈRE**

**Farines**

Demandez la marque

**« Royal Household »**

Dépot chez H.-A. PATUREL  
Représentant  
The Ogilvie Flour Mills Co  
Montréal

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

### M<sup>me</sup> B. Leroux - Deschamps

Parfums de grand luxe - Parfums compacts

Parfums de fourrures - Nouveautés de Paris

Articles pour cadeaux - Bijoux

Lingerie de Luxe

Bureau de vente : Pension LEROUX-COSTE

### A Louer



## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GORDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAUX L.A.

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Barachois

## Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation  
Liqueurs - Confections - Chaussures  
Fournitures en tous genres

### REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon  
Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

## SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

### Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co  
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges — Liqueurs.

### J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

### A vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.  
S'adresser à Mme Vve Servain.



*for Economical Transportation*

## Six Cylindres



. 1931 .

**L**A General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteigne une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de toute première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

## La CHEVROLET 1931

### Meilleure et plus Grande



# La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Capital versé 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

## Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance